

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila
NIF : 000216001808337

Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° AT/DOT M'SILA/03/2023

Suite à l'infructuosité de la consultation nationale N° AT/DOT M'SILA/02/2023 La Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila lance un deuxième avis de consultation nationale pour :

Prestation D'entretien Et Réparation Tous Types De Véhicules Et Groupes Electrogènes
Au Profit De La Dot De M'sila

1. Critères D'éligibilité :

La présente Consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine mécanique et tôlerie, justifiant leur qualité par une carte d'artisan ou registre de commerce.

Les prestataires **ANADE, CNAC, ANGEM** dans le domaine ne sont pas concernés par la condition de références.

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation nationale, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de M'sila
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
Cite administrative, Rue Chennouf Belkacim, M'sila

Contre le paiement, auprès de la banque Nationale d'Algérie Agence de M'sila, d'un montant de **trois mille dinars algériens (3000.00 DA)** non remboursable représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars 00.100.901.0300.000.162/04.**

2. Pièces exigés :

Dossier Administratif :

- Une déclaration de probité.
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant.
- Copie de l'extrait du registre du commerce ou carte artisans ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS ;
- Copie de l'extrait de rôle ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- L'extrait du casier judiciaire.
- La convention de Groupement momentané, le cas échéant.

Offre technique :

- Une déclaration à souscrire.
- Les références professionnelles détaillées de prestataire.
- La lettre d'engagement sur les moyens humains.

- La lettre d'engagement sur les moyens matériels.
- La lettre d'engagement sur la durée de garantie.
- Le présent cahier de charges.

L'Offre financière :

- La lettre de soumission renseignée.
- Le bordereau des prix unitaires.

3. Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE M'sila
Consultation Nationale N° AT/DOT-M'SILA/SDFS/DAL/03p/2023
Prestation d'Entretien et Réparation Tous Types de Véhicules et Groupes Electrogènes
Au Profit de La DOT de M'sila
« A N'OUVRIER QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS M'SILA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORTS
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
CITE ADMINISTRATIVE, RUE CHENNOUF BELKACIM, M'SILA**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation sur Site **web AT** le :

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le de **08h00 à 14h00**.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les Offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en **séance publique**, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.